

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Montpellier - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	540	5842	5836	1489	551

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	1742	1742	541	156	28,3 %
			Masculin	4100	4094	948	395	71,7 %
			Total	5842	5836	1489	551	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	98	98	1	0	0 %
				Sans mention	1799	1799	230	115	23,1 %
				AB	1692	1692	581	257	51,6 %
				B	893	893	408	105	21,1 %
				TB	204	204	132	21	4,2 %
				TBF	14	14	12	0	0 %
				Total	4700	4700	1364	498	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	32	32	0	0	0 %
				Sans mention	446	446	18	8	22,2 %
				AB	279	279	31	12	33,3 %
				B	89	89	23	12	33,3 %
				TB	14	14	9	4	11,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	860	860	81	36	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	76	76	3	2	15,4 %
				AB	76	76	8	4	30,8 %
				B	46	46	16	4	30,8 %
				TB	13	13	8	3	23,1 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	216	216	35	13	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	35	32	8	4
			AB		4	3	0	0	0 %
			B		7	5	1	0	0 %
			TB		3	3	0	0	0 %
			TBF		1	1	0	0	0 %
			Total		50	44	9	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	14	14	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	16	16	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	4620	4620	1277	484	87,8 %
			En réorientation	747	747	154	49	8,9 %
			Non scolarisés	345	341	29	6	1,1 %
			Scolarité étrangère	58	56	14	5	0,9 %
			Autres	72	72	15	7	1,3 %
			Total	5842	5836	1489	551	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	702	702	234	92
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	673	673	298	71
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	635	635	242	76
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	405	405	87	46

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	393	393	96	52
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	275	275	66	22
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	198	198	48	16
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	152	152	32	13
			Autres doublettes	1065	1065	248	107

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	259	259	41	14
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	158	158	8	7
			Autres doublettes	380	380	32	15
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,6 %	15,6 %	17,3 %	18,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	15 %	15 %	22,1 %	14,3 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,1 %	14,1 %	17,9 %	15,4 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9 %	9 %	6,4 %	9,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	8,7 %	8,7 %	7,1 %	10,5 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,1 %	6,1 %	4,9 %	4,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,4 %	4,4 %	3,6 %	3,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,4 %	3,4 %	2,4 %	2,6 %
		Autres doublettes	23,7 %	23,7 %	18,4 %	21,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (4544)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	32,5 %	32,5 %	50,6 %	38,9 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	19,8 %	19,8 %	9,9 %	19,4 %
		Autres doublettes	47,7 %	47,7 %	39,5 %	41,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques	- Enseignements scientifiques de l'ensemble commun 40% et enseignements scientifiques de spécialités 60%. - Notes de contrôle continu des 3 trimestres de 1re et des 2 premiers trimestres de Tle + épreuves terminales du bac si disponibles. - Bonus si options scientifiques.	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires	- Enseignements littéraires de l'ensemble commun 60% et enseignements littéraires de spécialités 40%. - Notes de contrôle continu des 3 trimestres de 1re et des 2 premiers trimestres de Tle + épreuves terminales du bac si disponibles. - Bonus si options littéraires.	Essentiel
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives	- Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale - Bonus pour l'option EPS.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s'investir » de la fiche avenir.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Projet de formation du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative. Utilisez les modèles téléchargeables)	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement en secourisme / arbitrage / vie civique, citoyenne ou associative. - Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement. (Pièces justificatives obligatoires pour questions 2 et 3. Utilisez les modèles téléchargeables)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, plus de 5800 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 540 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les 3 trimestres de classe de 1^{ère} et les 2 premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Ne pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et l'engagement associatif/citoyen. Respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation. Attention les dossiers sont déclassés si pas d'attestation fournie ou si cette dernière ne correspond pas au niveau déclaré.

Signature :

Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier